

Mise en place et/ou renforcement des aptitudes à l'écrit en classe de terminale.

PAR : M Nouredine Nimhgaren

« Il n'y a encore que les gens qui écrivent qui sachent lire » (Léautaud, *Journal littéraire*)

Pourquoi consacrer cette communication à la problématique de l'écrit ? C'est parce que si **la lecture reste sans doute la méthode la plus efficace et –j'allais dire la plus confortable- pour enrichir son vocabulaire, assimiler les expressions et les modèles phrastiques d'un auteur**, que l'on pourra par la suite reproduire consciemment ou inconsciemment, **l'écriture, elle, et seulement l'écriture, sensibilise progressivement aux difficultés de la formulation des idées, à la façon dont peut se construire une démarche argumentative, aux choix des mots et à leur pertinence dans le déploiement de la pensée.** « Ceux qui écrivent comme ils parlent, quoiqu'ils parlent très bien, écrivent mal » écrit Buffon dans son *Discours sur le style*, (1753). Il existe donc des codes propres à l'écrit qui ne s'acquièrent que dans et par l'écrit.

Or, **à quelles opérations renvoie un acte d'écriture entier ? En rhétorique, un discours oral ou écrit résulte nécessairement de la mise en œuvre de trois aptitudes organiquement liées : l'invention** (recherche des idées), **la disposition** (ordonnancement de ces idées) et **l'élocution** (mise en forme du contenu ainsi organisé). Ce qui revient à dire que si l'une ou l'autre aptitude vient à manquer dans la construction de son discours, le message final est forcément défectueux. La prise en compte de cette triple dimension est donc décisive dans toute approche didactique de l'écrit qui se veut cohérente. Et selon le genre de discours envisagé, on pourra **privilégier telle ou telle aptitude** : on ne conçoit pas un article d'information de la même façon qu'une démonstration scientifique ou un texte littéraire. C'est dans cet esprit-là qu'il faudrait comprendre l'étonnante affirmation du grand poète Mallarmé, à son ami le peintre Ingres qui se plaignait de ne pas réussir à composer un poème alors qu'il avait beaucoup d'idées, et le poète de lui dire que ce n'est pas avec des idées qu'on fait de la poésie, mais avec des mots.

Voilà donc pour le principe.

Maintenant, qu'en est-il du **statut de cet écrit dans nos textes officiels** (dans les OG, en l'occurrence) ? Quelle est également **sa situation aussi bien dans certains manuels que dans la réalité** ? Ce sont là des questions préliminaires auxquelles on essaiera de répondre brièvement **avant d'en arriver aux propositions proprement dites**.

1- Dans les textes : La Production de l'écrit occupe, à côté des Activités de lecture, une place de choix dans l'enseignement / apprentissage du français au lycée : en témoignent le volume horaire qui lui est consacré dans chaque séquence ainsi que le coefficient important qui lui revient tant dans les contrôles continus que lors des examens. Les O.G. relatives à l'enseignement du français au CSQ, issues de la Réforme de notre enseignement engagée depuis la Charte, mettent particulièrement l'accent, en décrivant le Profil de sortie d'un bachelier, sur les compétences liées à la réception / production de l'écrit. Ce dit profil, où il est par ailleurs tenu compte de deux autres ordres de compétences (la réception / production de l'oral et le travail en autonomie), rappelle pas moins de **17 points relatifs à l'écrit sur un total de 35 points**, soit la moitié de l'ensemble des capacités qu'un apprenant est censé avoir acquises à l'issue du CSQ.

Si l'écrit se trouve ainsi au cœur des textes officiels, c'est parce que notre institution, d'après le Préambule des mêmes OG, vise au travers de cette stratégie « le développement d'un enseignement de qualité [qui] se veut une préparation efficiente à des études supérieures réussies [en vue] d'une insertion aisée des jeunes dans le marché du travail »

Or, qu'est-ce qu'on entend par « production de l'écrit » dans ces OG, notamment en ce qui concerne la classe de terminale ? A la lecture de la Progression correspondant à la 2^e année du baccalauréat, on relève successivement ceci : Textes de réflexion, [récit à structure complexe], (résumé), {compte rendu de lecture} (pour le module 1), réécriture, [rédaction d'un récit sur la vie simple des gens], l'argumentation dans le récit, {compte rendu de lecture}, etc (module 2), production d'un texte argumentatif, production d'un écrit de réflexion, [écriture d'un récit à structure complexe], [insertion de passages descriptifs dans un récit et inversement], (résumé de texte), {compte rendu de lecture} (en module 3).

Je ne commenterai pas trop le degré de pertinence ou de non pertinence de cette progression, car ce n'est pas là le propos de cette communication, mais je voudrais signaler en passant, d'une part la récurrence quasi-redondante de trois à quatre types d'écriture, et d'autre part le **caractère vague de bien des formulations, sans parler de l'absence manifeste de souci de progression**, à moins que cette énumération aléatoire et répétitive ne soit délibérément voulue comme telle par les concepteurs qui auraient laissé à l'enseignant le soin de meubler et d'aménager librement sa progression, et dans ce cas autant ne plus imposer l'ordre arbitraire dans lequel les œuvres devraient être successivement abordées et bien d'autres contraintes.

On ne saurait passer sous silence les quelques manuels scolaires mis en vente sur le marché à titre privé. Tout en rendant hommage à leurs concepteurs qui ont sans aucun doute enrichi notre champ pédagogique, en dehors des sentiers battus que représentaient les fameux manuels d'antan qui avaient le mérite d'être

anonymes, il convient de souligner que dans tous ceux dont j'ai au moins pris connaissance les activités d'écriture consistent à **énoncer un sujet assorti d'une question et éventuellement de consignes** (ex. type de libellé : « Au lieu d'agir et de réagir, certaines personnes préfèrent [...] se lamenter sur leur sort [...]. Que pensez-vous de ce type de comportement ? Développez votre point de vue en l'appuyant d'arguments. Pour réussir la tâche, rappelez le sujet ; énoncez votre propre thèse ; argumentez [...] ; utilisez la première personne du singulier, le présent ind., les liens logiques ») Mais est-ce que cela résout le problème ? Rien n'est moins sûr.

2- Dans les faits : Dans la pratique de nos classes et lors de la correction de l'épreuve de français (1^{ère} bac en examen régional, terminale chez les candidats libres en examen national), il a trop souvent été constaté des **défaillances alarmantes chez les élèves en matière de production écrite**, défaillances d'autant plus incompréhensibles que **ces mêmes élèves répondent généralement de façon juste aux questions de compréhension d'un texte**. D'aucuns diront que ces questions de compréhension sont généralement faciles, voire des fois ridiculement téléphonées. Quoi qu'il en soit, n'y a-t-il pas lieu de se demander pourquoi le peu de cette compétence en lecture ne serait pas exploitée, entre autres, dans le but d'un perfectionnement de certaines capacités d'écriture. Car **le décalage que l'on remarque régulièrement entre les deux performances reste pour le moins disproportionné**.

Il est donc urgent de tenter de remédier à cette situation et donner à tout prix raison au grand poète Marot qui écrit dans l'une de ses Epîtres « Du coq à l'âne » ceci : « Un homme ne peut bien écrire / S'il n'est quelque peu bon lisard (lecteur). ».

Comment procéder de façon à ce qu'on puisse amener l'élève à affiner certaines compétences en matière d'écriture et à en construire de nouvelles? Commençons d'abord par **passer en revue quelques techniques qui se veulent accessibles, variées et parfois ludiques, mais qui gagnent à être réparties dans son projet pédagogique de façon progressive et régulière :**

- La reformulation, par exemple ; cette aptitude peut être visée dans un premier temps puisqu'elle consiste à **restituer dans son propre style des idées exprimées et organisées par un professionnel (écrivain, journaliste, savant...)** ; à ce titre, **le résumé de texte offre une précieuse opportunité** en permettant à l'élève de mettre en œuvre et de développer des savoirs bien définis en termes de connaissances lexicales et d'organisation syntaxique. Lors de cet exercice qui prendra appui sur des textes relativement courts, l'élève sera autorisé à utiliser le dictionnaire et tout autre usuel de grammaire : c'est une situation d'apprentissage vivante susceptible de créer chez l'apprenant le plaisir de la recherche et de l'émulation.
- L'imitation d'un grand auteur constitue à son tour un **procédé efficace pour s'approprier des tournures de phrase, des tours de pensée dont la parfaite maîtrise est à même d'apporter du relief au propre style de l'élève**. Dans ses *Propos sur l'éducation*, Alain incite vivement à cette pratique en écrivant : « Il n'y a qu'une méthode pour inventer, qui est d'imiter. Il n'y a qu'une méthode pour bien penser, qui est de continuer quelque pensée ancienne et éprouvée. » Les travaux de réécriture (pastiche ou parodie) se révèlent à ce propos fort opportuns. Le point de départ de cette activité pourrait être des passages des fameux pastiches de Proust. **(DOC 1)**

- La ponctuation d'un passage : Il s'agira, par exemple, de proposer aux élèves dans un premier temps un texte non ponctué (texte de Maurice Maucier **DOC 2**); la consigne consiste à y **restituer les signes de ponctuation de façon intelligible et à le découper en 2 ou 3 paragraphes en fonction du nombre d'unités de sens qu'il comporte**. Face à un tel exercice, **l'élève se place spontanément dans la posture de celui qui compose en s'efforçant de maîtriser des constructions syntaxiques, d'identifier les étapes d'un raisonnement**. Une fois accomplie cette première tâche fondée sur l'approche d'une activité de langue intégrée, il sera demandé aux élèves de s'inspirer du texte initial pour rédiger un paragraphe dans lequel ils donneront leur avis sur l'utilité de la réflexion en reprenant les premiers mots du passage : « Notre enseignement peut utilement orienter un certain nombre de ses exercices dans le sens de l'argumentation ... » A l'élève de reprendre le style et l'énonciation de l'auteur, d'avancer deux arguments assortis d'un exemple, et d'adopter la structure énumérative dans le raisonnement.
- La reprise par l'élève d'une rédaction déjà corrigée et bien annotée par son professeur est également un moyen d'améliorer et sa pensée et son style. En échangeant leur copie, des élèves pourraient aussi se révéler plus lucides en matière d'auto-correction.
- L'écriture créative : Bien que **nos contraintes scolaires offrent généralement peu de place à la créativité**, il convient toutefois de reconnaître que l'enseignement du français en classe de Terminale comporte une marge de liberté, ne serait-ce que parce que cette matière n'est pas concernée par l'examen national. La disposition psychologique de **l'élève se prête alors en principe au travail dans le cadre d'ateliers d'écriture originale**. Pour cela, les pratiques de certains écrits à caractère plutôt ludique peuvent s'avérer pédagogiquement stimulants. Rappelons que ce désir de composer dans une perspective de jeu et de plaisir fut à l'origine des performances des oulipiens. En voici deux modes d'écriture aisément exploitables, étant à la fois **fantaisistes et rigoureux** :

- Les Trans (**DOC 3**) ;

- Les Carcans (**DOC 3**) ;

Mais il en existe d'autres plus connus tels que :

- Le tireur à la ligne (**DOC 4**) ;

- Le logorallye (**DOC 4**).

Par ailleurs, on peut en inventer d'autres, par exemple lors de l'étude de la poésie : des **poèmes de facture classique reproduits sans les mots à la rime**, ou des pièces de J. Prévert (**DOC 5**) tirées de son célèbre recueil *Paroles*, **pièces dont l'architecture se prête plaisamment aux exercices à trous**.

- Les images, ailleurs omniprésentes et cruellement absentes dans notre paysage scolaire, constituent également un précieux support pour aiguiser sa plume: on pourra manipuler des affiches publicitaires (**DOC**) dont on s'exercera à **détourner le texte-slogan à des fins humoristiques / ironiques / caricaturales**, ou alors des photos d'un réalisme percutant et intrigant dont il faudra **préciser par écrit la fonction référentielle** ou symbolique, sinon la portée argumentative.

Et j'en passe. On fera remarquer que **ces exercices sont susceptibles de mobiliser chez l'élève, à des degrés divers, toutes les capacités –déjà citées- qui fondent un protocole d'écriture, à savoir l'inventio, la dispositio et l'elocutio**, avec ce que cela suppose respectivement en termes d'imagination, de sens de planification et de mise en œuvre d'une expression appropriée. L'intérêt majeur de ce type d'activités est, en définitive, double :

- 1- Cela permet d'introduire dans l'expérience dédramatisée de l'écriture le principe fondamental du plaisir : « **Si je lis avec plaisir cette phrase, cette histoire ou ce mot, écrit R. Barthes, c'est qu'ils ont été écrits dans le plaisir [...].** » (*Le Plaisir du texte*, 1973).
- 2- On redonne confiance à l'élève qui se perfectionne de lui-même et devient de ce fait progressivement disponible devant de nouvelles situations de réflexion et d'élaboration autrement plus ardues. On arrive ainsi au second volet de cet exposé : la mise en place de certaines aptitudes à l'écrit propres à des exercices tout à fait inédits dans le parcours scolaire du lycéen marocain.

Petite mise au point d'ordre didactique

Comme on est en classe de Terminale, il y a lieu de songer, en effet, à ces **formes d'écriture redoutables et souvent décourageantes pour bien des élèves** –et des enseignants, pourrait-on ajouter. Il s'agit bien entendu de **l'essai, du commentaire, du résumé, de la synthèse et de la dissertation**. Afin de pouvoir aborder, graduellement et avec une relative aisance, ces différents **types d'écrits qui relèvent à la fois de la démonstration et de la rhétorique**, il convient d'étaler sur toute l'année des micro-séquences centrées sur des aspects précis de chacun de ces exercices, ceux-ci étant par définition vastes et complexes. Un projet séquentiel propre à chacune de ces pratiques est donc nécessaire. En revanche, **comme ces pratiques ont toutes plus ou moins trait à l'argumentation, il paraît tout à fait possible de prévoir, en début d'année, une micro-séquence pour ainsi dire transversale** dont l'objectif principal est de mettre en œuvre auprès de l'élève des connaissances et savoir-faire communs, liés notamment à l'**identification de l'organisation logique d'un discours argumentatif, à la maîtrise de la structure du paragraphe, et à la capacité de distinguer une thèse de l'argument et de son commentaire, l'exemple argumentatif de l'exemple illustratif**. Tous ces paramètres de même que les dispositifs stylistiques mis en place au fur et à mesure de chaque projet séquentiel sont naturellement transférables d'un exercice à l'autre.

Ainsi, dans le cadre, par exemple, de l'initiation à la dissertation, on peut concevoir une phase d'apprentissage centrée sur **le raisonnement concessif**. En partant du principe que seul « Ce que l'on conçoit bien, s'énonce clairement » pour reprendre les fameux vers de Boileau (in *Art poétique*), on essaiera de faire porter l'attention de l'apprenant tour à tour sur ses connaissances, son sens de l'organisation et sur sa maîtrise de la langue.

Modalités de mise en œuvre de la micro-séquence

Moment de l'année : cette phase pourrait intervenir en fin de premier module consacré à l'étude de *Candide* de Voltaire.

Acquis : Les élèves sont censés être au point à trois niveaux :

- en terme de connaissance de l'œuvre par rapport à l'objet d'étude retenu depuis le début de l'année, à savoir « Les fonctions de la littérature » ; un bilan sera effectué à partir d'un questionnaire établi à cet effet ;
- sur le plan méthodologique : la reconnaissance des raisonnements déductif et inductif ;
- au niveau de l'utilisation des connecteurs logiques (explication, conséquence, addition...).

Pré-requis : Il sera demandé aux élèves :

- d'illustrer par des exemples précis leurs réponses aux questions soulevées par le sujet préalablement proposé en marge de l'objet d'étude: « **Selon vous, la fonction de la littérature consiste-t-elle seulement à nous divertir ?** »
- de revoir le cours sur les différents types de plan (principes méthodologiques)

S1 (1h): Lecture - Langue : extrait de l'œuvre (**DOC 6**) ; **objectif double : apprécier en l'interprétant l'efficacité argumentative du procédé de la concession** ; l'activité de Langue viendra seulement **réactualiser une notion déjà abordée** l'année précédente. Le texte étant court, il se prête à un travail de substitutions, ce qui permet à l'apprenant de prendre conscience de la **spécificité de certains connecteurs** : par ex. la locution conjonctive "bien que" rend compte de la concession au niveau d'une phrase complexe, alors que le couple "certes/il est vrai que ...mais" peut inscrire ce rapport à l'échelle de tout un § voire d'un long texte. En guise de travail hors classe, cette activité mixte pourra donner lieu à une **réalisation écrite consistant à faire parler les Indiens Oreillons** qui admettraient partiellement le bien-fondé du dernier argument –l'amitié- invoqué par Cacambo, avant de faire valoir la raison suprême justifiant leur cannibalisme (par ex. la sacralité de cette pratique sur des inconnus).

S2 (1h): Activité orale : débat autour d'un thème d'actualité qui se prête à la contradiction des points de vue (port du foulard, peine de mort, émigration ou fuite des cerveaux...) ; deux finalités différentes mais complémentaires : sur le plan rhétorique, mobiliser chez l'apprenant les outils permettant d'exprimer la concession ; sur le plan intellectuel : l'amener à cultiver la nuance, le sens du compromis dans son credo.

S3 (2h): Travail d'écriture : La première partie de cette activité portera sur le **bilan des réponses** des élèves aux questions portant sur l'œuvre :

- Quels aspects de *Candide* procurent-ils au lecteur une sensation d'évasion (temps / espace, pers., situations) ?
- Citez deux ou trois procédés d'écriture récurrents qui vous semblent agréer le récit.
- En quoi ce conte philosophique illustre-t-il le combat de Voltaire contre certaines formes du Mal ?
- Dans quelle mesure Voltaire fustige-t-il, au travers de tous les spectacles du mal la théorie de l'Optimisme béat ?

Ces questions ne sont pas forcément posées dans cet ordre ; l'enjeu du travail qui suit ce bilan consistera :

- d'abord, à élaborer de manière inductive un plan cohérent –en 2 parties- à partir des réponses fournies, le schéma concessif récemment étudié suggérant déjà la démarche dialectique (thèse / antithèse) ;

- à déduire des questions les arguments respectifs ;
- ensuite, à disposer l'ensemble de façon progressive ;
- à rédiger, enfin, en bonne et due forme (un tableau de termes exploitables ds l'ex a été proposé au préalable).

On aura remarqué que tout au long du processus d'écriture, l'élève est en partie guidé : guidé dans sa recherche des exemples –par des questions orientées (inventio), guidé aussi dans son effort d'organisation du matériau –plan et ordonnancement des arg/ex.(dispositio), guidé également dans sa démarche de mise en forme –éléments fournis sur le tableau à titre indicatif (elocutio).

S4 (1h): Lecture d'une image : l'examen d'une image à caractère polémique peut déboucher sur un texte écrit où il s'agira de mettre en évidence la portée argumentative du message iconographique en question.

S5 (1h) : Cette dernière séance sera consacrée en partie au compte rendu du travail hors classe (V. S1), puis au bilan de la micro-séquence qui se sera étalée sur une semaine et demie (soit 6h).

Le prolongement consistera, par ex, soit à affiner le produit de la S4 (petite intro au début de chacune des deux parties + transitions), soit à élaborer une intro générale et une conclusion se rapportant au développement déjà rédigé.

Pour conclure, il convient de souligner deux points au sujet de tout ce qui précède :

- 1- toute approche didactique de l'écrit se doit de ne jamais perdre de vue la triple composante de ce champ fondamental de l'enseignement / apprentissage, à savoir, rappelons-le, l'invention, la disposition et l'élocution ; les exercices et leur évaluation constituent le lieu où se révèle chez l'apprenant la force ou la faiblesse de l'une ou l'autre, encore faut-il que ces exercices / évaluations les sollicitent pertinemment ;
- 2- le niveau de nos élèves à l'écrit étant en général ce qu'il est, il est grand temps de revoir nos habitudes pédagogiques, d'infléchir la forme et les contenus du travail d'écriture dans le sens d'une approche variée, régulière, progressive et rassurante.